

Réforme: les profs de français critiques

2012-01-04 08:53:00



Alain Wagner (à g.) et Jean-Claude Frisch, enseignants au lycée Michel-Rodange, défendent les intérêts des professeurs de français.

Rien qu'une discussion avec les professeurs de français montre à quel point une réforme dans le domaine de l'enseignement s'avère complexe.

Entretien avec notre journaliste Christiane Kleer

Et inutile de mentionner qu'ils ne sont pas les seuls à avoir des idées précises sur le fonctionnement d'un lycée... Alain Wagner et Jean-Claude Frisch de l'Association des professeurs de français (APFL) estiment que les projets de la ministre de l'Éducation sont entachés d'erreurs de communication. Mais ils proposent aussi d'effectuer quelques corrections.

Avec le texte actuel, vous avez finalement échappé à une réduction des heures de français au profit de l'anglais. Êtes-vous rassurés?

Jean-Claude Frisch: Difficile de répondre pour l'instant, puisque nous sommes un peu dans le flou. Dans son texte actuel, la ministre a prévu un cours de français de base, obligatoire, et un cours de littérature, optionnel. Il semble qu'il est prévu de prolonger le cours de base jusqu'en 2e-1re au lieu de la 4e. Il serait, comme avant, essentiellement axé sur la grammaire et l'expression, mais apparemment nous aurions également la possibilité de faire de la littérature. Pour nous, il y a un problème d'articulation: le texte dit que nous avons le droit de faire de la littérature "de façon accessoire" au cours de base. Impossible de savoir ce que cela veut dire. Mais je peux dire que personnellement, j'ai du mal avec l'idée de prolonger l'enseignement de la grammaire jusqu'en 2e-1re. S'y ajoute que le cours de littérature optionnel ne fait pas de distinction entre les trois langues. Nous ne comprenons pas comment cela doit fonctionner dans la pratique.

Alain Wagner: Oui, les cours de lettres optionnels risquent de devenir un mélange des trois langues, qui semble ingérable. De plus, on peut supposer que dans les trois heures de cours de base nous pourrions faire une heure de littérature maximum. Cela revient en gros à survoler par exemple un texte de Voltaire, un de Rousseau et un du romantisme, donc à se contenter d'une approche extrêmement superficielle. Et ce qui me chagrine le plus, c'est que les élèves de la dominante scientifique n'auront même pas la possibilité de choisir les cours de littérature optionnels. Ce qui est incompréhensible, puisque la ministre prône sans cesse la culture générale.

Chaque corporation de professeurs défend âprement son propre terrain. Comment trouver un dénominateur commun pour les cours de lettre, par exemple ?

A.W.:

Ce que nous demandons en tant qu'APFL, c'est que toutes les langues préservent leur poids au sein des deux dominantes. Les autres enseignants d'autres langues ont des revendications similaires aux nôtres. Mais actuellement beaucoup d'enseignants craignent que leurs heures de cours soient réduites. Nous nous demandons où est la plus-value de cette réforme. Car force est de constater que dans le système actuel, la coexistence entre les différentes matières fonctionne sans problème.

J.-C. F.: L'APFL n'a jamais essayé de monter les différentes langues les unes contre les autres. Nous avons toujours plaidé pour un respect mutuel et nous n'avons pas l'intention de rogner des heures aux autres.

Comment expliquer ce manque de coordination que vous critiquez dans le texte actuel? Ces propositions n'ont-elles pas été élaborées en concertation avec les commissions des programmes?

J.-C. F.:

Non, les commissions des programmes n'ont pas contribué à l'établissement des grilles horaires. Elles ont par contre été consultées au sujet de la mise au point de l'enseignement par compétences...

A.W.: ... qui existe d'ailleurs déjà depuis des années au niveau des classes inférieures. La réforme lui confèrera uniquement une base légale. Globalement cela fonctionne et c'est accepté, car beaucoup d'efforts ont été faits sur le terrain pour travailler sur les compétences sans pour autant sacrifier les connaissances. Juste pour vous dire que nous ne nous opposons pas à tout. Mais il est clair que certains aspects de la réforme sont tout simplement inacceptables.

J.-C. F.: L'enseignement par compétences explique très bien pourquoi les enseignants montent actuellement aux barricades. Le ministère dit qu'il sera mis en place avec la réforme, alors qu'il existe depuis des années. Et pendant tout ce temps, personne ne nous a demandé notre avis.

Peut-on donc parler d'une communication insuffisante?

J.C. F.:

Oui, clairement.

A.W.: La communication est d'autant plus importante qu'il ne s'agit pas d'une réformette. C'est une réforme très vaste qui touche à la fois les classes inférieures et supérieures. Et puis s'ajoute le volet de la réforme de la fonction publique, qui dit par exemple que chaque fonctionnaire doit se fixer un objectif personnel. Une notion qui peut être intéressante dans d'autres domaines, mais qui est difficile à mettre en place dans l'enseignement. Le seul objectif que moi je peux me donner c'est de faire de mon mieux pour instruire les jeunes dont je suis responsable, et ce avec un mélange d'exigence et d'humanisme.

Vous attaquez directement la ministre actuelle, Mady Delvaux-Stehres. Quid de la responsabilité de ses prédécesseurs?

J.-C. F.:

Le problème avec l'actuelle ministre est qu'elle ne nous écoute pas. Après la réforme du fondamental et l'introduction de l'évaluation par compétences dans les lycées, les enseignants ont demandé une trêve de réformes. Prenons l'exemple des sections: personne n'a demandé de les limiter à deux. Cette limitation n'apporte d'ailleurs même pas de plus-value. Les élèves se mixeront un cocktail de matières, ce qui engendrera à nouveau des problèmes d'organisation. Comme solution de compromis, nous proposons de maintenir au moins quatre sections, soit langues, sciences naturelles, économie et arts. Mais l'APFL aurait surtout préféré évaluer les changements des dernières années, avant de se jeter dans de nouveaux projets. Nous avons l'impression que la ministre ne veut qu'une chose: tout changer.

A.W.: Oui, et c'est pourquoi il faudra rester attentif pendant les semaines qui viennent. La ministre a promis le dialogue. Ce sera à nous et à nos collègues de vérifier si elle tient sa promesse. À notre avis en tout cas, il faudra revenir sur toute une série de propositions et je ne vois aucune nécessité de se précipiter. Car il faut aussi voir que le système luxembourgeois a connu quelques succès ces dernières années.

Lesquels?

A.W.:

Je pense au décrochage scolaire, qui fait beaucoup parler. Et bien, il a baissé de 17% en 2003 à 9% l'année dernière. Puis, le taux de diplômés universitaires issus du système scolaire luxembourgeois a également augmenté. Au cours des dix dernières années, il est passé de 20 à presque 30%. Force est donc de constater que l'enseignement luxembourgeois est loin du gouffre.

En parlant de décrochage, que pensez-vous de la proposition de promotion automatique au cycle inférieur?

A.W.: En 7e, nous avons tous un ou deux élèves qui ne sont pas à la hauteur, avec des notes insuffisantes dans toutes les matières. Ils ne sont pas très nombreux, mais leurs cas sont tragiques. Et je n'ose pas m'imaginer leurs déboires au cas où on les laisserait continuer automatiquement jusqu'en 5e, tout en sachant qu'ils n'ont visiblement pas été correctement orientés. Pour des enfants, deux ans, c'est une éternité et ce serait pédagogiquement irresponsable de les laisser continuer sur une mauvaise voie et d'accumuler les déceptions.

J.-C. F.: Il faut miser davantage sur l'orientation, entre le fondamental et le secondaire surtout. Aujourd'hui, ce sont souvent les parents qui décident si leur enfant part en classique ou en technique. Or, il faudrait que leurs futurs professeurs aient au moins le droit de le réorienter quand ils constatent qu'il a du mal à suivre. Par contre, ce que propose la ministre va dans le mauvais sens.